



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/C-MOKOLO/CIPM/AI/2025 DU 09 AVR 2025 pour l' Extension du réseau électrique à NDROUM- KOSSEKONE dans la Commune de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE,

Exercice 2025

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Mokolo, un Appel d'Offres National Ouvert l'extension du réseau électrique à **NDROUM- KOSSEKONE** dans la Commune de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.:

2. Participation et Origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

3. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la commune, Exercice 2025, **Imputation.....** Pour un montant de 25 000 000 (vingt-cinq millions) Francs CFA.

4. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante.

5. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente mille (30 000)** francs CFA à la recette Municipale de Mokolo.

6. Présentation des offres :

Les documents contenant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe et scellées dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

7. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante, au plus tard le **06 MAI 2025** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 106 /AONO/C-MOKOLO/CIPM/AI/2025 DU _____ pour l' Extension du réseau électrique à NDROUM-KOSSEKONE dans la Commune de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

8. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **(500 000) Francs CFA** accompagnés du reçu de la CDEC, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **06 MAI 2025** à **11** heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries

et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Evaluation des offres;

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution soumission et du réépicé de consignation de la CDEC à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme à fournir dans 48 heures après la séance d'ouverture ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels/31.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **2 critères** ;
- b) Expérience de l'entreprise **4 critères** ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **19 critères** ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur **8 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

13. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt - dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mokolo.

AMPLIATION :

-DD/MINMAP/MT

-ARMP/EN/MRA

-AFFICHAGE/ARCHIVES (pour information et mémoire)

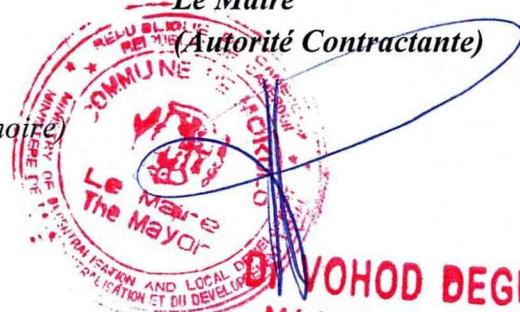
-COMMUNE DE MOKOLO

-CIPM/C MOKOLO.

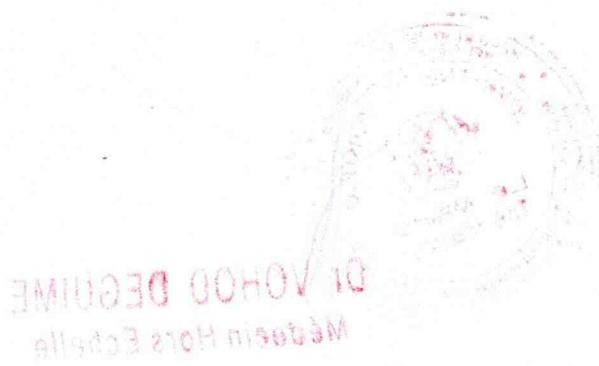
Mokolo, le 09 AVR 2025

Le Maire

(Autorité Contractante)



08 1988 80



WENGEON HOS ECP 81
WENGEON HOS ECP 81